

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Société anonyme au capital de 2 523 655,97 euros
Siège social : 67, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 - Paris
333 749 786 R.C.S PARIS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

(Exercice 2020)

Chères actionnaires, Chers actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin notamment de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

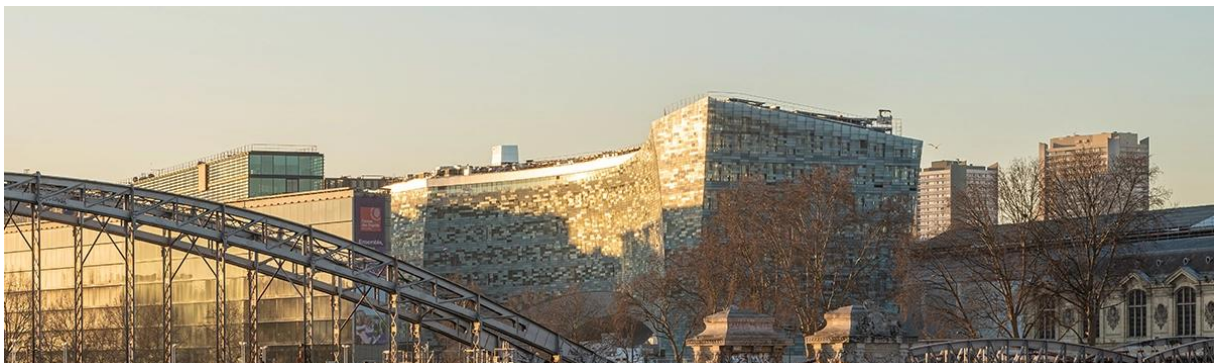
Lors de l'assemblée vous seront également présentés les rapports établis par le commissaire aux comptes.

L'ensemble des documents prescrits par la loi et la réglementation en vigueur a été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport constituent notre analyse objective et exhaustive de l'évolution de l'activité, des résultats et de la situation financière de la société au titre de l'exercice 2020.

Compte tenu de la spécificité de l'activité de la société, nous vous présentons tout d'abord les éléments significatifs du Groupe Le Monde (tels que son organisation capitalistique, qui est détaillée au point 1.2 ci-après) intervenus au cours de cet exercice 2020.



1. « LE MONDE » EN 2020

1.1 SYNTHÈSE

Porté par la croissance des abonnements numériques, Le Groupe Le Monde affiche, en dépit de la crise sanitaire, un résultat opérationnel au titre de l'exercice 2020 à **+17.0M€**, le cash flow opérationnel (EBITDA) atteignant **+21.4M€**.

On notera toutefois que l'exercice 2020 bénéficie de circonstances exceptionnelles nées de la crise sanitaire avec une baisse des coûts de fonctionnement du fait du confinement et une explosion des usages de l'abonnement numérique. Cette année exceptionnelle marque aussi la bascule vers la prédominance du modèle d'abonnement numérique pour les activités digitales avec la concrétisation d'un chiffre d'affaires abonnés pur numérique à plus de 38.7M€ pour la marque Le Monde, les recettes d'abonnements print et Web représentant désormais plus de la moitié des recettes du Groupe (l'abonnement numérique étant par ailleurs devenu la principale source de revenus de la Société Editrice du *Monde*).

Il convient de noter que les comptes 2020 intègrent pour la première fois le retraitement comptable du crédit-bail immobilier du nouveau siège social dont les effets sont synthétisés en page 8. L'ensemble des équipes du Groupe Le Monde et de L'Obs se sont en effet installées en 2020 dans le nouveau siège social avenue Pierre-Mendès-France dans le 13^{ème} arrondissement de Paris.

Hors effet du retraitement comptable du crédit-bail, le résultat opérationnel s'élève à +13.4M€ (vs. +8.0M€ en 2019), le cash flow opérationnel atteint +17.8M€ (vs. +13.8M€ en 2019).

La crise sanitaire a toutefois eu pour conséquence une chute brutale des recettes publicitaires et des activités de diversification ainsi qu'à un moindre degré une baisse des ventes en kiosques. Le chiffre d'affaires ressort à 286.9M€, en retrait de 5% par rapport à 2019.

En dépit de cette baisse de chiffre d'affaires, les impacts de la crise en matière de résultat opérationnel ont été largement compensés par le développement très significatif des abonnements numériques et la baisse des coûts opérationnels.

La croissance des portefeuilles d'abonnés numériques s'est accélérée avec une progression des volumes de **+44%** pour Le Monde (vs. +29% en 2019 et +18% en 2018).

Le portefeuille numérique du *Monde* à fin décembre 2020 ressort à près de **340.000 abonnés numériques** expliquant par conséquent la progression de diffusion OJD du *Monde* de **+19 %** par rapport à 2019.

Les magazines présentent également des progressions de diffusion numérique et leurs portefeuilles abonnés atteignent des niveaux appréciables à fin décembre 2020 : *Courrier international* à **57 000** abonnés (premier magazine français par la taille de son portefeuille numérique), *Le Monde diplomatique* à **28 000** abonnés et *Télérama* à **22 000** abonnés.

La diffusion, la publicité et les autres revenus (diversification, hors media...) représentent respectivement 73 %, 15 % et 12 % du chiffre d'affaires du groupe.

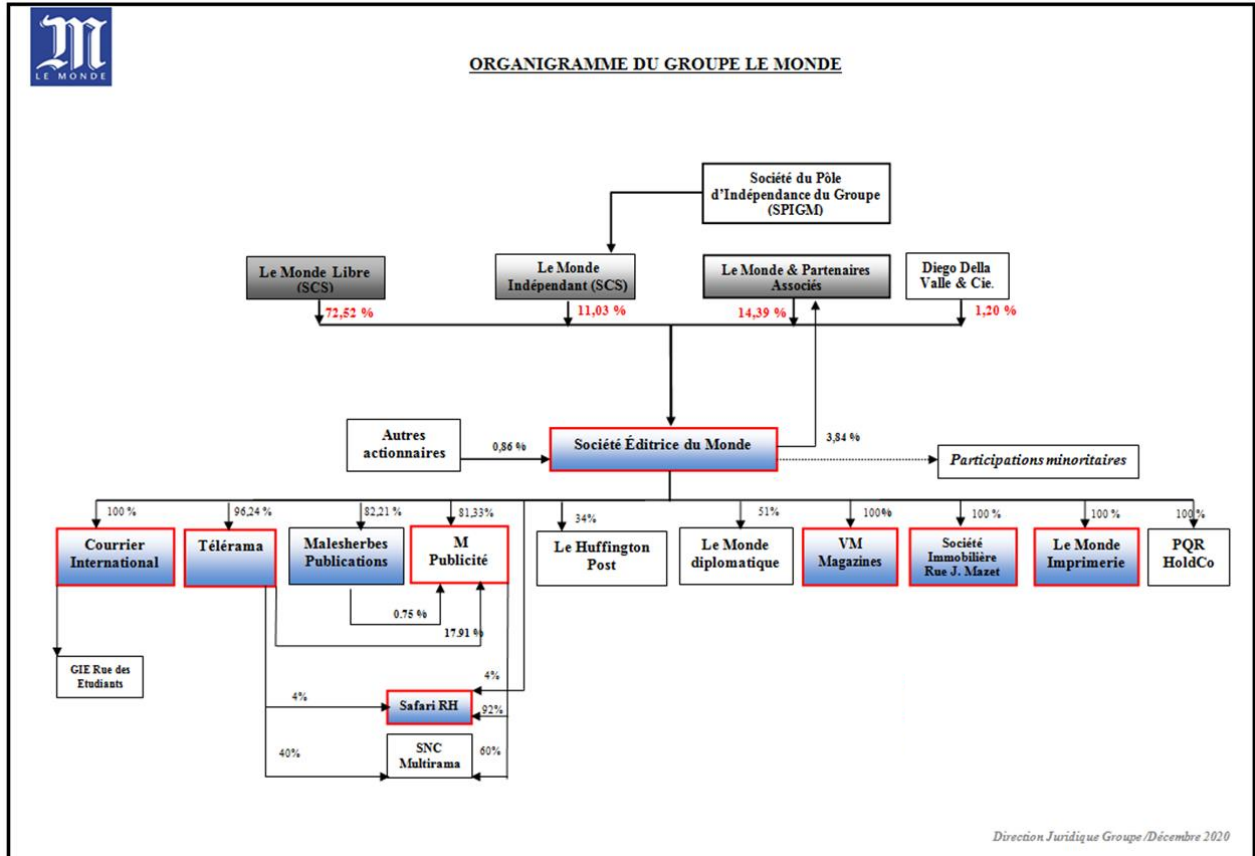
Le résultat financier ressort à -4.4M€ vs -1.4M€ en 2019 (avec un impact 2020 du crédit-bail de - 2.8M€).

Le résultat exceptionnel s'élève à +1.9M€ principalement sous l'effet de la perte exceptionnelle liée à la liquidation de Presstalis et d'une reprise de provision sur le titre de presse *Télérama*.

Le résultat net des sociétés intégrées ressort pour l'exercice 2020 à +13.7M€ vs. +2.6M€ en 2019.

1.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT AU 31/12/2020

L'actionnariat du groupe se présente comme suit au 31 décembre 2020 :



NB : la Société des lecteurs détient 7,71% de Le Monde & Partenaires Associés, qui détient 14,39% de la Société éditrice du Monde

1.3 PRINCIPALES ACTIVITÉS DU GROUPE

Marque Le Monde	Magazines	Régie	Autres
Société Editrice du Monde	Téléràma	M Publicité	Le Huffington Post
	Courier International		
	Le Monde Diplomatique		
	Malesherbes Publications		
	Safari		
	VM Magazines		

1.4 SITUATION DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

➤ Marque Le Monde (Presse Quotidienne Nationale et Monde Interactif)

La crise a considérablement ralenti les ventes en kiosques du fait des fermetures des « Relay » notamment dans les gares et aéroports, la baisse des abonnements print étant en revanche équivalente à celle observée l'année précédente (baisse des ventes kiosques et abonnements de -17 % et -6 % respectivement après -10 % et -6 % en 2019).

A l'inverse, les abonnements numériques ont progressé en moyenne annuelle de +44% (vs +29% en 2019 et +18% en 2018).

Au total la diffusion OJD du *Monde* progresse de +19.5 %, ce qui représente la plus forte hausse pour le marché PQN.

La marque Le Monde affiche un résultat d'exploitation positif de +2.3M€ (contribution au résultat consolidé) vs une perte de -1.8M€ en 2019 soit une amélioration du résultat d'exploitation de +4.1M€.

➤ Magazines :

L'activité Magazines affiche un résultat d'exploitation de 16.6M€ (contribution au résultat consolidé) vs. 14.1M€ en 2019 avec des contributions bénéficiaires pour l'ensemble des titres :

- Télérama :	+12.6M€
- Le Monde diplomatique :	+2.7M€
- Courrier international :	+1.3M€
- Malesherbes Publications :	+0.8M€

➤ Régie publicitaire

La régie publicitaire, fortement impactée par la baisse des recettes publicitaires durant la crise sanitaire (notamment durant les périodes de confinement), enregistre une perte d'exploitation de -2.6M€.

1.5 PERSPECTIVES

Elaboré dans un contexte sanitaire encore incertain, le budget 2021 du Groupe Le Monde fait état d'un résultat opérationnel (hors effet du retraitement du crédit-bail immobilier Austerlitz) de +8.4M€ et d'un cash flow opérationnel de +14M€.

Ce budget a été construit autour des axes majeurs suivants : la confirmation de la croissance du portefeuille d'abonnés numériques du *Monde* avec une progression attendue de +22% en 2021, le renforcement des investissements pour développer l'activité numérique du Pôle Magazines, le développement de nouveaux relais de croissance notamment dans les domaines de la vidéo et des podcasts et la poursuite des investissements à l'international, le rebond relatif de l'activité publicitaire justifié par un référentiel 2020 particulièrement bas du fait de la crise sanitaire, avec un chiffre d'affaires pour le Groupe qui devrait progresser légèrement par rapport à l'exercice précédent sans retrouver, cela étant, les montants observés avant la crise sanitaire.

1.6 MODIFICATIONS SURVENUES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020

Néant

2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

2.1 LE MONDE

2.1.1 Le Monde

- *Le Monde* au temps du coronavirus

Dès le 16 mars 2020, la direction de la rédaction encourage le travail à domicile pour les collaborateurs dont la présence physique dans les locaux n'est pas indispensable pour la publication numérique et papier ainsi que pour le fonctionnement des services non rédactionnels. La direction de la rédaction a mis en place une charte du travail à distance pendant cette période de confinement afin de donner quelques repères et bonnes pratiques aux collaborateurs. Au déconfinement mi-mai, le télétravail restera néanmoins la règle pendant toute l'année 2020

https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2020/03/25/le-monde-au-temps-du-coronavirus-une-redaction-presque-entierement-confinee_6034442_3236.html

En matière éditoriale, la rédaction a mis en place dès le 14 mars 20 heures et pendant plus de 80 jours un dispositif exceptionnel de « lives » permettant à ses lecteurs de suivre en direct l'évolution de la crise sanitaire. Ces « lives » furent également un lieu d'échange où les lecteurs pouvaient partager leurs témoignages, leurs réflexions et toutes leurs questions.

- Fonds de dotation

Xavier Niel a confirmé en conseil de surveillance sa proposition faite en 2019 d'apporter à un fonds de dotation ses participations dans Groupe Le Monde, actuelles ou futur, détenues directement ou indirectement. Il en sera de même pour sa participation dans *L'Obs*, ainsi que ses participations majoritaires détenues dans des journaux français.

Il a réaffirmé qu'il avait pour seul objectif de consolider l'indépendance des titres du Groupe. Il a ajouté qu'il resterait mobilisé, aux côtés du directoire et des équipes du Groupe, pour conforter son modèle économique et veiller à ce que le Groupe puisse continuer sa politique d'investissement et de développement.

Il a aussi été acté que les participations dans le Groupe Le Monde et dans *L'Obs* détenues par le fonds seraient statutairement inaliénables.

Des précisions supplémentaires devraient être apportées par Xavier Niel au cours du printemps, l'ensemble de l'opération devant être finalisée avant l'été.

Il appartiendra maintenant aux autres actionnaires du Groupe, et en particulier à Matthieu Pigasse et Madisson Cox (ayant droit de Pierre Bergé), de dire s'ils souhaitent également apporter leur participation au fonds de dotation.

- Diffusion globale

En cinq ans, la diffusion globale du *Monde* (kiosques, abonnements print et numériques) est passée de 260 000 exemplaires/jour en moyenne à presque 400 000, soit le plus haut niveau de l'histoire du journal. Et l'audience globale sur le numérique a explosé, plaçant *Le Monde* au plus haut parmi les médias francophones, avec en particulier une croissance très forte des abonnements numériques, dont le rythme a triplé pendant le confinement pour chacun des titres du Groupe.

- Mouvements au sein de la rédaction

○ Départ de Luc Bronner

Luc Bronner a annoncé à la direction de la rédaction début octobre son souhait profond de revenir à l'enquête, au reportage, à l'écriture, et donc de transmettre le relais comme directeur de la rédaction début janvier 2021. Il a conduit la rédaction depuis le 1er juillet 2015 et a exercé des fonctions en chefferie en continu depuis avril 2011. Un peu moins de dix ans au total, soit presque la moitié de sa vie professionnelle. Hommage lui a été rendu pour ses idées et ses intuitions, pour son exigence éditoriale, pour son talent d'animation et son sens de l'innovation.

○ Nomination de Caroline Monnot

Caroline Monnot est devenue directrice de la rédaction début janvier 2021.

Journaliste au *Monde* depuis 1989, elle a été cheffe adjointe puis cheffe en 2017 du service politique du quotidien, après s'être notamment occupée des questions sociales au sein du service Économie. Elle était directrice adjointe de la rédaction depuis 2018.

Spécialiste de l'extrême droite, elle a animé à partir de 2009 le blog « Droite(s) extrême(s) » avec Abel Mestre. Elle est co-auteur de deux livres, *Le Système Le Pen* (2011) avec Abel Mestre et *François Pinault milliardaire* (1999) avec Pierre-Angel Gay.

○ Élection de Raphaëlle Bacqué

A l'occasion du renouvellement du conseil de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM), Raphaëlle Bacqué, grand reporter, a été élue présidente en remplacement de Paul Benkimoun, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

○ Nomination de Sébastien Carganico

Sébastien Carganico, précédemment responsable de la documentation du Groupe Le Monde et également délégué du Pôle d'indépendance, a été nommé secrétaire général de la rédaction. A ce titre, il est chargé de toute l'administration de la vie de la rédaction

○ Nomination de Gilles van Kote

Le Monde a souhaité renouveler sa relation aux lecteurs. A la fonction de médiateur, créée en 1994 et qui fut occupée ces dernières années par Franck Nouchi – devenu récemment rédacteur en chef du service Débats et Idées – se substitue désormais un poste de directeur délégué aux relations avec les lecteurs, confié à Gilles van Kote, qui a notamment dirigé notre journal de 2014 à 2015. Celui-ci sera chargé de plusieurs missions, dont la toute première restera, bien évidemment, de prendre connaissance des nombreux e-mails, lettres, messages ou réactions qui sont adressés chaque jour au journal, sur papier ou par voie numérique. Ensuite il sera chargé de développer le lien avec les abonnés, notamment par des rencontres spécifiques. Enfin, il contribuera à la réflexion, en coordination avec la Société des lecteurs, sur les manières de mieux les associer aux évolutions capitalistiques du journal.

2.1.2 Le nouveau siège du Groupe Le Monde

Commencé tout début mars, le déménagement a dû être suspendu dès le 18 mars, en ayant pu mettre en œuvre les trois premières vagues de déménagement, à savoir l'installation des entités suivantes : *Huffington Post*, *Courrier international*, *Télérama*, la documentation, la direction juridique, le service Clients, le service paie, Safari, M Publicité, Régie Obs et *L'Obs*. Les opérations de déménagement ont repris mi-mai afin de pouvoir libérer les locaux du boulevard Blanqui à la fin du mois ainsi que la direction s'y était engagée.

Pour respecter les contraintes sanitaires gouvernementales, l'installation des équipes s'est faite sur la base du volontariat avec en juin un maximum de 50% des effectifs, revu à 75% en septembre et revu à nouveau à 50 % lors du 2^{ème} confinement.

Le nouveau siège du Groupe Le Monde est doté d'un auditorium de 200 places où nous pourrions vous accueillir dès la levée des restrictions sanitaires pour de nouvelles conférences avec la rédaction.

2.1.3 Festival du *Monde*

Cette 7^{ème} édition annulée en 2020 pour cause de Covid-19 reviendra en 2021 sous un nouveau format, à de nouvelles dates et dans de nouveaux lieux. Pour accompagner cette évolution, cet événement lancé en 2014 sur une idée de Nathalie Nougayrède prendra le nom de Festival du *Monde* et s'articulera autour du nouvel immeuble du *Monde*.

Le Festival sera plus que jamais un lieu de dialogue entre la rédaction du *Monde* et ses lecteurs. Des ateliers et des rencontres avec les services de la rédaction seront donc organisés, en plus des débats sur des thématiques d'actualité. Pour ces derniers, des formats innovants et interactifs seront mis en place. Des pass à la journée permettront aux festivaliers de déambuler d'une activité à l'autre et de croiser les journalistes et leurs invités dans des espaces de convivialité.

Pendant deux jours et trois soirées, la rédaction du *Monde* recevra les festivaliers au siège du Groupe Le Monde ainsi qu'au cinéma MK2 Bibliothèque et à la BnF partenaires de cette nouvelle édition du Festival.

Les conférences auront pour thématiques :

- Les femmes à l'assaut des religions
- Osons le monde d'après !
- Improvisons nos vies !
- Un monde déboussolé
- Dans l'enfer de la famille
- Quand la culture se fait politique
- Génération sacrifiée ou inventeurs d'un monde nouveau ?
- Ecrire le rire

Le Festival du *Monde* devrait se déployer en 2021, si les conditions sanitaires le permettent, à Paris les 24, 25 et 26 septembre et à Montréal en octobre.

2.1.4 Festival international du journalisme (Les Ateliers de Coutures)

L'édition qui était prévue du 10 au 12 juillet 2020 a été annulée en raison des impératifs de sécurité sanitaire liés au Covid-19 ; mais rendez-vous est pris les 9, 10 et 11 juillet 2021. Complotisme, sciences et information, fin du monde..., les thèmes retenus sont désormais connus.

Les débats du festival devaient s'articuler autour des 7 thématiques suivantes :

- Média: le casse-tête de la diversité
- Complotisme : la vérité est ailleurs ?
- Sciences et confiance : le défi de l'info ?
- La fin du monde a-t-elle commencé ?
- Le peuple a-t-il toujours raison ?
- Agriculteur, consommateur, même combat ?
- Peut-on refermer la blessure coloniale ?

Chacune de ces thématiques pourra être abordée en profondeur, puisque trois demi-journées y seront consacrées. Le Festival international de journalisme proposera également de nombreuses rencontres entre journalistes et festivaliers, des expositions autour de la photographie et de l'infographie, des projections de documentaires, des performances, lectures, spectacles et concerts (assis...), ainsi que des ateliers. Et même du football, puisque la finale de l'Euro 2021 sera diffusée en direct et sur grand écran, le dimanche soir.

Une 5^{ème} édition écoresponsable !

Depuis plusieurs mois, toutes les équipes se sont mobilisées afin d'améliorer significativement la démarche RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) : elles vous ont écouté lors du Festival 2019, lu avec intérêt vos réponses au sondage et se sont formées auprès d'experts.

Restauration, recyclage, transports, diversité, ancrage local... *Le Monde* compte faire du Festival un événement (presque) exemplaire.

Retrouver toutes les informations sur le site du festival:

<https://festivalinternationaldejournalisme.com>

2.1.5 Les nouvelles offres du *Monde*

2.1.5.1 Les nouvelles offres d'abonnement

La direction du journal a souhaité revoir ses offres d'abonnements et de services afin de les adapter aux nouveaux usages et pratiques de lecture de la presse, offres que vous avez pu découvrir sur le site abo.lemonde.fr et sur les différentes applications du journal.

Cette refonte a pour objectif de soutenir la forte croissance du portefeuille d'abonnés, qui compte déjà plus de 415 000 personnes, en version papier et numérique, en proposant des offres plus claires et adaptées aux besoins de nos lecteurs et à leurs nouveaux usages

Sur le numérique, il est désormais possible de s'abonner à 3 offres, sans variation de prix après la période promotionnelle. La première, « Essentiel », à 9,99€ par mois, donne accès à tous les contenus, sur le site et l'application, au tarif le plus accessible possible. La deuxième, « Intégrale », à 19,99€ par mois, que l'abonné peut partager avec la personne de son choix, permet de bénéficier en plus d'autres avantages, comme l'accès intégral à *La Matinale*, et de nouveaux services, comme la lecture du journal papier en version numérique à 11 heures, au lieu de 13 heures précédemment, ou encore l'accès au service Jeux. Enfin, la dernière, « Famille », à 29,99€ par mois, est une offre à partager avec 3 personnes de son choix.

Les abonnés numériques aux « anciennes offres » auront toujours accès aux mêmes avantages et aux mêmes tarifs. Ils devront souscrire une nouvelle offre s'ils souhaitent accéder aux nouveaux services. Les abonnés papier, quant à eux, bénéficient des nouveaux services numériques, comme le journal papier en version numérique dès 11 heures ou le service Jeux.

2.1.5.2 TikTok

Le 15 juin, la rédaction a publié ses premiers TikTok. Un nouveau canal pour toucher un nouveau public, mais le même métier : informer, expliquer, lutter contre les fausses informations.

Comment ignorer le phénomène viral qui a conquis le monde entier, l'application la plus téléchargée de 2019 (1,6 milliard de téléchargements), quand plus de 6 millions de Français la consultent régulièrement ?

Les utilisateurs de TikTok sont, pour les trois quarts, âgés de moins de 24 ans. Ce public retient tout particulièrement l'attention du Monde, qui, depuis quatre ans, a déployé une équipe de six personnes pour l'informer quotidiennement sur un autre réseau social très populaire, Snapchat, ce rendez-vous rassemblant 1,4 million d'abonnés et suivi par 300 000 jeunes lecteurs chaque jour.

Il existe sur TikTok une communauté massive et grandissante de personnes très sensibles aux enjeux du monde, avides d'échanges et prêtes à s'investir dans la vie commune

2.1.6 Entre les lignes

Entre les lignes est une association d'éducation aux médias créée en 2010, qui anime des ateliers auprès de jeunes collégiens et lycéens. L'objectif est de susciter l'esprit critique des générations futures, exercer leur œil et les sensibiliser aux sources et aux fausses informations. Il s'agit de les aider à devenir des citoyens éclairés, capables de trier les informations et images qu'ils reçoivent au quotidien notamment sur Internet, de douter de la source de publication et de comprendre l'intérêt du pluralisme de la presse.

Composée à l'origine de journalistes de l'Agence France-Presse, cette association regroupe maintenant plus de 200 journalistes, photographes et cameramen de l'AFP et du Groupe Le Monde désireux de s'engager dans l'éducation aux médias et à l'information.

Du journal participent : Delphine Roucaute en tant que vice-présidente, Alexandre Pouchard en tant que responsable pédagogique et Gilles van Kote qui est administrateur.

<http://entreleslignes.media/>

2.1.7 Prix et récompenses

Toutes nos félicitations à :

- **Le Monde en Cartes** : l'International Infographic Award a décerné 2 médailles de bronze, section géopolitique pour l'infographie de l'article « La Syrie détruite et privée de ses forces vives » et pour « La France en cartes » et 1 médaille d'argent section géopolitique pour « Le territoire des répressions staliniennes ».
- **Le Monde reçoit le Visa d'or de l'information numérique** pour son enquête sur les féminicides. Ce prix vient récompenser le travail d'enquête de onze journalistes du *Monde* et de la photographe Camille Gharbi.
- **Allan Kaval lauréat du 82^{ème} prix Albert Londres**. Le prix lui a été remis pour « Dans le nord-est de la Syrie, la mort lente des prisonniers djihadistes » son reportage sur un centre de détention géré par les forces kurdes où croupissent les derniers irréductibles du « Califat » de l'Organisation Etat Islamique.
- **Prix Louise Weiss du Journalisme Européen 2020** : le Prix Louise Weiss a accordé une mention spéciale à Pierre Trouvé pour sa série sur l'histoire du Brexit.
- **Prix Bayeux 2020** : 1^{er} prix de la catégorie Presse écrite remis à Allan Kaval pour « Dans le Nord-Est de la Syrie, la mort lente des prisonniers djihadistes », ce reportage remporte aussi le prix Ouest-France. Dans la catégorie Photo, le 3^{ème} prix a été remis à Laurent Van der Stockt pour son reportage « Contestation irakienne : les jeunes exigent le changement ».
- **Grand Prix médias 2020** : dans la catégorie hors-série et numéro spécial le prix a été remis à *L'Obs* pour le hors-série « 2049 ».
- **Palmarès des Étoiles OJD 2020 (ACPM)** : Le Monde est le titre qui a connu la plus forte croissance dans la catégorie information grand public, aussi bien avec le quotidien que le magazine M.

2.2 ACTIVITÉ ET VIE DE LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS EN 2020

2.2.1 Retour sur notre assemblée générale 2020

Les restrictions sanitaires et le confinement généralisés ne nous ont pas permis de tenir notre assemblée avant fin juin comme chaque année. Nous nous sommes donc réunis fin septembre ainsi que la loi nous y autorisait exceptionnellement. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous avons décidé de tenir notre assemblée Salle Gaveau : d'une jauge de 900 places, cette salle nous permettait en effet de tous vous réunir tout en assurant la distanciation obligatoire.

Le début de la matinée a été consacré au débat et à l'échange avec Louis Dreyfus, président du directoire et directeur de la publication, et Jérôme Fenoglio, directeur du *Monde*. La discussion a été ouverte par la présidente sur la base de la synthèse des questions que vous nous aviez faites parvenir.

Puis la présidente, constatant que le quorum était atteint, a ouvert l'assemblée générale ordinaire annuelle. Elle a procédé à la présentation des résolutions correspondant à chacun des points à l'ordre du jour.

La parole a ensuite été donnée à la salle afin que vous puissiez poser toutes vos questions au conseil d'administration concernant votre société et son activité au cours de l'année écoulée.

A cette occasion, la présidente a été interpellée avec véhémence par un actionnaire, ancien président de votre société, au sujet d'un échange courriel confidentiel entre elle et la nouvelle présidente de la SRM, Mme Raphaëlle Bacqué. Dans ce courriel, la présidente de la SRM témoignait du soutien vigilant de la SRM à la création de l'association Un Bout du Monde et au lancement de la campagne de crowdfunding.

A l'issue des échanges, la présidente a invité les actionnaires à exprimer leurs votes en quittant la salle de l'assemblée, selon les modalités rappelées par la secrétaire générale.

2.2.2 Travaux du conseil d'administration en 2020

Le conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 2020. Du fait des restrictions sanitaires, il s'est essentiellement réuni en visioconférence.

Le mandat de président de Bernard Angaud étant arrivé à échéance en fin d'année 2019, le premier conseil de l'année a été consacré à l'élection du nouveau président. Deux administrateurs étaient candidats, Julia Cagé et Bernard Angaud. Le conseil a élu à la majorité des voix Julia Cagé en tant que présidente-directrice générale de votre société. Bernard Angaud a, à la demande de Julia Cagé, été nommé vice-président.

Les débats au sein du conseil ont essentiellement porté sur les points suivants :

- Renouvellement des membres du conseil dont les mandats arrivaient à terme.
- Mise à jour du règlement intérieur.
- Création de l'association Un Bout du Monde et lancement de la campagne de crowdfunding.
- Mise en vente des actions en déshérence.
- Organisation de l'AG en temps de Covid.

(i) Renouvellement des membres du conseil dont les mandats arrivaient à terme

Les mandats de M. Odon Vallet, Mmes Fabienne Cammas, Guillemette de Luze et Véronique Richard arrivent à échéance au jour de l'AG 2021.

Conformément au règlement intérieur, M. Odon Vallet, qui a effectué 3 mandats au sein du conseil, ne peut plus demander de renouvellement. En revanche, Mmes Cammas, de Luze et Richard, dont le premier mandat arrivait à échéance, ont souhaité demander leur renouvellement. A l'issue du vote à bulletin secret, le conseil a approuvé à la majorité la demande de renouvellement des trois mandats qui vous est présentée au titre des projets de résolutions.

(ii) Mise à jour du règlement intérieur

La mise à jour du règlement intérieur a continué au cours de l'année écoulée. Datant de 2015, il était nécessaire de revoir notre règlement intérieur afin de l'adapter aux nouveaux usages et à l'évolution de votre société. Cette mise à jour a nécessité plusieurs séances de travail pour arriver à un document approuvé unanimement par les administrateurs. Ce document est disponible à la consultation sur notre site à l'adresse suivante :

<https://sdllemonde.fr/sdl/conseil-d'administration>.

(iii) Création de l'association Un Bout du Monde et lancement de la campagne de crowdfunding

Les statuts de l'association, qui ont été longuement débattus en CA, ont été votés à la majorité par le conseil du 13 mai 2020 qui a pris acte de la naissance de l'association qui a pour raison d'être la défense de l'indépendance des médias, le développement et le soutien d'une presse libre et pluraliste dans un espace européen des médias renouvelé. L'association entend également contribuer à protéger l'indépendance du journal au sein de la Société éditrice du *Monde*. « Un Bout du Monde » a ensuite été officiellement et légalement créé le 7 juillet 2020, suite à vote du Pôle d'indépendance, très étroitement associé à la démarche portée par l'association.

Afin de doter cette association de moyens d'action, une levée de fonds a été organisée dans le cadre d'une campagne de crowdfunding avec KissKissBankBank. L'objectif premier de cette campagne lancée le 24 septembre était de réunir de 500 000 euros. En raison de la crise sanitaire qui nous a conduits à annuler les nombreux événements prévus dans le cadre de cette levée de fonds et du contexte économique extrêmement compliqué, cet objectif a été revu en commun accord avec l'entreprise de financement participatif et fixé à 150 000 euros. Nous avons dépassé cette somme puisqu'au jour de la fin de la campagne nous avons récolté près de 160 000 euros sur KissKissBankBank auxquels il faut ajouter les dons faits directement sur le site de l'association, environ 30 000 euros.

Le conseil d'administration remercie ici chaleureusement les actionnaires de la SDL qui ont été nos premiers soutiens et qui se sont mobilisés en grand nombre pour le succès de cette campagne.

(iv) La mise en vente des actions en déshérence

Malgré nos nombreuses communications dans *Le Monde* ainsi que dans les rapports de gestion des années passées, il semble que le processus de cette mise en vente n'ait pas été clair pour un grand nombre d'entre vous.

Le nombre grandissant d'actions en déshérence est d'abord un risque pour votre société (quorum, validité de vote, représentativité de la SDL) et génère des frais toujours plus importants. Il fallait que votre conseil se saisisse du problème dans le strict respect de la loi.

Pour rappel, la mise en vente de ces titres a fait l'objet de deux décisions en Conseil d'administration (le 17/12/2015 et le 06/06/2019), les décisions ont été publiées dans le quotidien *Le Monde* ainsi que dans *Courrier international* (21/01/2016, 10/02/2016, 12/06/2019 et 13/06/2019). Les publications de ces décisions ont ensuite été adressées par courrier recommandé avec avis de réception à chaque actionnaire concerné par la déshérence. A l'expiration du délai d'un an obligatoire, nous avons demandé à un notaire de procéder à la mise en vente aux enchères. Le respect de l'égalité entre actionnaires nous a conduits à prévoir une vente en un seul lot. Il nous a semblé compliqué de faire des lots et ainsi de privilégier la vente de certains titres, ceux composant les premiers lots étant les plus susceptibles d'être vendus et ce à un meilleur prix, par rapport à d'autres, ceux composant les derniers lots qui avaient moins de chance d'être vendus ou à un prix inférieur.

Un certain nombre d'actionnaires nous ont indiqué lors de cette vente leur souhait d'acquérir quelques titres. Mais, si l'on considère également le côté pratique de l'organisation de cette vente, à savoir le nombre d'actions à vendre : 17 467 actions détenues par 1 296 actionnaires en déshérence, il était difficile de faire un grand nombre de lots vous permettant d'acheter quelques actions.

Nous regrettons ce malentendu qui a engendré une discussion vive et tendue entre nous. Nous nous engageons à revoir nos canaux de communication à votre égard afin de ne plus rencontrer cette méprise.

2.2.3 Gestion du portefeuille de titres

Depuis la sortie de la cote des titres de votre société, nous avons eu la possibilité de reprendre en 2019 la gestion de notre portefeuille des 388 853 actions composant notre capital social.

Cette mission, assurée par votre secrétaire générale, permet non seulement d'économiser tous les ans environ 100 000 € de frais bancaires, mais aussi d'être davantage en contact direct avec vous. A titre d'exemple, votre secrétaire générale a eu à traiter cette année environ 500 ordres de mouvement.

Pour rappel : les ordres de mouvement (ODM) doivent maintenant être adressés à la Société des lecteurs du *Monde* – 67, avenue Pierre-Mendès-France - 75013 Paris ou par courriel à actions-sdl@lemonde.fr

2.3 PARTICIPATION DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DU GROUPE

2.3.1 Le conseil de surveillance de la SEM

Votre société dispose d'un siège au conseil de surveillance de la Société éditrice du *Monde* (SEM), ce qui lui permet d'être au cœur des instances de gouvernance du Groupe Le Monde.

Cette position permet de faire valoir le point de vue des lecteurs dans les dossiers de développement et d'évolution du *Monde*.

2.3.2 Le comité d'éthique et de déontologie

Ce comité, créé en novembre 2010 sous l'impulsion des sociétés de lecteurs, de journalistes et de personnels du *Monde* et des nouveaux actionnaires majoritaires, a pour vocation de doter *Le Monde* d'un organe assurant le respect des principes fondateurs du quotidien : indépendance éditoriale et qualité de l'information. Il a été élargi au Pôle Magazines à la suite des accords de 2017.

Au cours de l'année 2020, le comité d'éthique et de déontologie s'est réuni à 4 reprises. Ses réflexions ont porté sur les points suivants :

- la mise à jour des documents et textes qui régissent l'activité et fixent les règles déontologiques,
- la déclaration d'intérêts de journalistes,
- l'expression des journalistes sur les réseaux sociaux,
- la mise à jour du règlement intérieur du comité d'éthique,
- la relation avec les lecteurs – le médiateur et le projet « *Le Monde* et vous ».

Votre société est représentée au sein de cette instance par Véronique Richard, administratrice.

2.3.3 Pôle d'indépendance

Le Pôle d'indépendance du Groupe Le Monde rassemble les sociétés de personnels, des fondateurs et de lecteurs du groupe. Son but est d'être le garant du respect des valeurs fondatrices du groupe.

Il veille notamment au bon respect de l'indépendance de la rédaction et, en ce sens, réagit chaque fois que nécessaire lorsque cette valeur majeure est susceptible d'être écornée ou bafouée.

Votre société est représentée au sein du Pôle d'indépendance par Julia Cagé, présidente de la SDL, et Bernard Angaud, vice-président.

Le Pôle d'indépendance s'est réuni à six reprises en 2020 : le 20 avril (en visioconférence du fait du contexte sanitaire), le 2 juin (en visioconférence ; au cours de cette réunion, Sébastien Carganico a été renouvelé à son poste de délégué du Pôle), le 23 juin (pour une réunion qui a essentiellement porté sur Un Bout du Monde), le 8 octobre (en format hybride), le 25 novembre (en format hybride) et le 11 décembre (en format hybride).

Les discussions au sein du Pôle ont principalement porté cette année sur la question de la mise en place d'un fonds de dotation et de droits politiques dont disposerait le Pôle au sein de ce fonds. Le Pôle a également été très étroitement associé à la création et aux premiers pas de l'association Un Bout du Monde. Enfin, les réunions du Pôle sont à chaque fois l'occasion de faire un point sur la situation économique du groupe, notamment en amont des réunions du Conseil de surveillance.

2.4 LES INSTANCES PARTENAIRES

2.4.1 CDJM

Le Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) entame sa deuxième année d'existence.

Le Conseil est tripartite. Les trois collèges représentent les journalistes, les éditeurs et le public.

Au cours de l'année 2020, le CDJM a acquis une notoriété dans l'opinion et dans les médias et a su répondre aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs qui s'intéressent au respect des règles de déontologie dans les médias.

Le Conseil a été saisi 300 fois par le public sur plus de 100 actes journalistiques (médias imprimés et en ligne, radio, TV) et a publié 22 avis.

60 % des saisines ont été considérées comme non recevables dans la mesure où elles ne concernaient pas des productions journalistiques ou relevaient de la liberté éditoriale sur laquelle le Conseil est très vigilant.

La Société des lecteurs du *Monde*, qui était membre de l'Observatoire de la Déontologie de l'Information, préfiguration du CDJM, est devenue membre de l'association. Elle était en 2020 représentée au CDJM par Bernard Angaud et Véronique Richard.

La SDL partage avec le CDJM la conviction qu'une information de qualité peut contribuer à restaurer la confiance entre les médias, les journalistes et les citoyens et a un rôle majeur dans la société démocratique.

Vous pouvez lire tous les avis sur son site. <https://cdjm.org/>

Tous les membres de la SDL peuvent adhérer à titre individuel.

2.5 ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ DES LECTEURS

2.5.1 Le Monde Événements Abonnés



Votre Société est associée depuis ses débuts il y a 4 ans au projet du Club. Les résultats encourageants en matière de perception et d'engagement issus de l'enquête menée fin 2017 a conduit la direction à déployer l'offre sur l'ensemble du portefeuille d'abonnés en France. Votre société reste plus que jamais impliquée avec les équipes du service des abonnements au succès du projet.

Au cours de l'année 2020, le nombre d'inscrits au service a augmenté de 46 %, cependant nous avons bien évidemment constaté une chute de la fréquentation du site en avril suite au confinement puis en octobre avec le couvre-feu puis le reconfinement.

Ensemble, nous avons organisé 150 événements, soit 12 032 places, dont 60 ont dû être annulés.

2.5.2 La MondOsphère

Sur la centaine d'événements que nous avons prévus, la Société des lecteurs du *Monde* dans le cadre de la MondOsphère, n'a pu organiser que 27 soirées et rencontres dont 23 en présentiel et 4 live en visioconférence pendant l'année 2020.

◆ Dans le cadre de la MondOsphère

MONDOSPHÈRE

RÉGIONS

- « *Dunsinane après Macbeth* » de David Greig, mise en scène de Baptiste Guiton, au TNP Villeurbanne

PARIS

- Visite privée et commentée de l'exposition « *Tolkien, voyage en terre du milieu* » à la BnF
- « *Works* » chorégraphie Emmanuel Gat au Théâtre national de Chaillot
- « *La Nuit du Cerf* » Le Cirque Le Roux au Théâtre-Libre
- Visite privée et commentée de l'exposition « *Christian Boltanski, faire son temps* » au Centre Georges-Pompidou
- « *j Fandango !* » de David Coria et David Lagos au Théâtre national de Chaillot
- « *Les Causeries d'Emma la Clown avec Hubert Reeves* » par Meriem Menant Salle Gaveau

- « *La Journée de la Jupe* » de Jean-Paul Lilienfeld au Théâtre des Béliers Parisiens
- « *Magma* » avec Marie-Agnès Gillot et Andrés Marin, chorégraphie de Christian Rizzo au Théâtre national de Chaillot
- Concert du Tomatito Sextet au Théâtre national de Chaillot
- « *13 Tongues* » par le Cloud Gate Dance Theater of Taiwan au Théâtre national de Chaillot
- « *Les Innocents, Moi et l'Inconnue au bord de la route départementale* » texte de Peter Handke au Théâtre de la Colline
- Concert de Virgil Bouttellis-Taft à la Salle Gaveau
- « Les Causeries d'Emma la Clown avec Anne Queffélec » par Meriem Menant Salle Gaveau
- « *Ils n'ont rien vu* » chorégraphie Thomas Lebrun au Théâtre national de Chaillot
- « *2 Amoureux à Paris* » mise en scène Janicke Askevold au Studio Hébertot
- Visite privée et commentée des collections permanentes du Centre Georges-Pompidou autour du thème « la Femme dans l'art »
- Visite privée et commentée de l'exposition « Monnet, Renoir, Chagall, voyages en Méditerranée » à l'Atelier des Lumières
- Visite privée et commentée de l'exposition « Esprit es-tu là, les peintres et les voix de l'au-delà » au Musée Maillol
- Visite privée et commentée de l'exposition « Christo et Jeanne-Claude, à Paris » au Centre Georges-Pompidou
- Visite privée et commentée de l'exposition « Turner, peintures et aquarelles » au Musée Jacquemart-André
- Visite privée et commentée de l'exposition « Joseph Koudelka, Ruines » à la BnF
- « *Don Juan* » par la Fondazione Nazionale della Danza – Aterballetto, chorégraphie Johan Inger au Théâtre national de Chaillot

◆ Les 4 live en visioconférence avec la rédaction du *Monde*

- « Pandémie, l'économie sous perfusion » live animé par Gilles van Kote avec Marie Charrel, rédactrice macroéconomie, Philippe Escande, chroniqueur, et Arnaud Leparmentier, correspondant à New York
- « Pandémie, comment la culture s'en sortira-t-elle ? » live animé par Gilles van Kote avec Véronique Cauhapé, rédactrice cinéma, Guillaume Fraissard, chef du service Culture, Michel Guerrin, rédacteur en chef.
- « Peut-on parler d'une dérive autoritaire de l'Etat en France ? » live animé par Gilles van Kote avec Caroline Monnot, directrice adjointe de la rédaction, Nicolas Chapuis, rédacteur police et justice, et Aude Dassonville, rédactrice médias
- Entretien avec Luc Bronner, directeur de la rédaction du *Monde*, et Gilles van Kote

2.6 ACTION « LECTEURS SANS FRONTIÈRES »

Nous poursuivons notre activité « Lecteurs sans frontières », dont la vocation est de permettre à des actionnaires et à des lecteurs d'offrir des abonnements au *Monde* papier ou numérique à des



personnes résidant dans des pays où l'accès à la presse libre est restreint ou qui n'ont pas les moyens financiers d'accéder à une information de qualité.

Depuis 2012, grâce à notre partenariat avec Presse et pluralisme, association loi de 1901 favorisant le pluralisme de la presse, vos dons sont éligibles à la réduction d'impôt.

Cette année encore, votre générosité ne nous a pas fait défaut, et nous vous remercions chaleureusement de votre mobilisation à nos côtés pour promouvoir la lecture de la presse, la liberté d'expression et le libre accès à l'information.

2.7 ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.7.1 Evolution de la Société des lecteurs

L'année 2021, encore marquée par la pandémie, a été celle de la mise en action de l'association UBDM. Nous avons également continué à accompagner les transformations du Groupe Le Monde et notamment les réflexions en cours en ce qui concerne la mise en place d'un « fonds de dotation ».

L'association « Un Bout du Monde »

Avec plus de 2 000 donateurs-adhérents, le succès de la campagne de financement participatif (crowdfunding) a permis de consolider la notoriété de notre association au sein du Groupe Le Monde ainsi qu'auprès d'un large public. L'association tiendra, si le contexte sanitaire le permet, sa seconde assemblée générale en juin 2021 (l'assemblée générale constitutive ayant eu lieu en juillet 2020).

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni à plusieurs reprises et a engagé une réflexion sur la définition de ses missions et ses modalités d'actions. L'objet premier d'Un Bout du Monde est de permettre aux journalistes et aux lecteurs de devenir actionnaires de leurs médias, s'inscrivant ainsi dans la longue histoire lancée en France par le journal *Le Monde*.

La SDL est à l'initiative de cette association. Elle est représentée par cinq de ses membres au sein de son Conseil d'administration : Julia Cagé, Fabienne Cammas, Micheline Oerlemans, Laure Penchinat et Guillaume Rizza.

2.7.2 Refonte de notre site de la MondOsphère

Ainsi que nous vous l'avons annoncé l'an dernier, le site de votre société a été entièrement revu et séparé de celui de la MondOsphère. Or ce dernier, qui a déjà 10 ans d'existence, se révèle aujourd'hui obsolète et peu sécurisé par rapport aux normes actuelles. La décision a donc été prise de refaire entièrement ce site sur la base de celui du Monde-Evénements-Abonnés qu'un certain nombre d'entre vous connaissent bien.

Ce nouveau site, sécurisé et responsive, permettra à tous les adhérents de la MondOsphère d'avoir une meilleure visibilité du programme que nous vous proposons, des jours et dates d'ouverture des inscriptions et de retrouver facilement toutes leurs réservations.

2.7.3 Dématérialisation de l'assemblée générale

Depuis longtemps, nous regrettons de ne pouvoir accueillir ceux d'entre vous qui résident en région et à l'étranger à l'occasion de notre assemblée générale qui est un moment fort de débats et d'échanges avec les lecteurs du *Monde*. Avec la pandémie et les contraintes sanitaires qu'elles nous imposent dans nos relations avec vous, il est devenu plus que jamais nécessaire de mettre en place des moyens de communication complémentaires, notamment pour l'information et la tenue de notre l'assemblée générale.

Il s'agit de vous permettre, dans les semaines qui précèdent l'AG, de voter ou de donner votre pouvoir en ligne sur une plateforme sécurisée ; le jour de l'assemblée générale, sur cette même plateforme, vous

pourrez enregistrer votre présence comme si vous étiez physiquement présent parmi nous, suivre les débats en « live », poser vos questions via un « chat » puis exercer vos droits d'actionnaires et voter à l'issue des présentations.

La possibilité de nous renvoyer vos votes ou pouvoir par courrier reste bien évidemment d'actualité.

2.7.4 Titres en déshérence

Le conseil d'administration n'a pas souhaité renouveler la vente des titres en déshérence dès l'assemblée générale 2021.

En effet, c'est un processus long, compliqué (cf § 2.2.2 – (iv)) et qui n'est pas sans conséquences financières lourdes pour votre société.

Le CA a donc pris la décision de différer de 2 ou 3 ans cette vente aux enchères en ajoutant au fichier des actionnaires en déshérence existants ceux de ces quelques années supplémentaires.

2.7.5 Evénement post-clôture

Le début de l'année 2021 est encore marqué par le contexte du Covid-19 qui continue d'impacter l'ensemble de notre activité pour une durée que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier à ce stade. Par ailleurs, nous avons suffisamment de trésorerie, soit en propre, soit via notre actionnaire, pour faire face à une telle situation sans craindre pour notre continuité d'exploitation.

2.8 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

2.9 PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

2.9.1 Présentation des comptes de l'exercice

Nous vous rappelons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence, de sincérité et de continuité de l'exploitation.

Nos comptes de l'exercice 2020 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 26 avril 2021

Le compte de résultat de la société se présente comme suit :

- Produits d'exploitation : **277 110 €** contre 277 816 € en 2019 ;
- Charges d'exploitation : **268 050 €** contre 262 198 €, en 2019 ;
- Le résultat d'exploitation ressort donc à **9 060 €** contre 15 618 €, au titre de l'exercice 2019 ;
- Le résultat courant avant impôt est donc de **3 060 €**, contre 15 618 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net comptable se traduit par un bénéfice de **4 560 €**, contre un bénéfice de 4 618 € au 31 décembre 2019.

Le conseil d'administration formule les observations suivantes :

- Le budget des frais de fonctionnement de la SDL est en constante diminution ; en 2020, nos efforts de rationalisation des coûts ont permis de réaliser d'importantes économies pour s'établir à **261 500 €**.

- Le coût des manifestations et rencontres de la SDL est financé par les revenus générés grâce aux adhésions à la MondOsphère.
- 85 % des charges d'exploitation ont un caractère quasi obligatoire : organisation de l'AG, frais de personnel.
- Les produits d'exploitation proviennent à 95 % de la SEM.

Enfin, nous vous signalons qu'au 31 décembre 2020 l'effectif de la Société est de deux personnes.

Le bilan de la Société appelle les remarques suivantes :

A l'actif

- L'actif immobilisé passe de 1 588 696 € net à **1 583 504 €** net d'amortissement.
- Le poste client correspond au solde à recevoir de la SEM.
- Les autres créances regroupent essentiellement la TVA déductible, un compte courant à l'égard de la SEM et les jetons de présence à recevoir.
- Les disponibilités et valeurs de placement s'élèvent à **496 547 €**, contre 491 080 € l'exercice précédent.

Au passif

- Les capitaux propres s'élèvent à **2 557 409 €**, comprenant le résultat de l'exercice.
- Les dettes fournisseurs s'élèvent à **48 936 €**, contre 45 535 € pour l'exercice précédent.
- Les dettes fiscales et sociales regroupent les salaires et charges réglés en 2020 ainsi que la TVA collectée sur le poste clients.
- Les produits constatés d'avance pour **4 586 €** regroupent les abonnements réglés en 2020 et correspondant à des échéances de 2021.

2.9.2 Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de **4 560 €**. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- à la réserve légale pour un montant de 228 € (5 %)
- au compte « report à nouveau » pour un montant de **4 332 €** dont le solde passerait ainsi de 26 745 € à **31 077 €**.

Nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.9.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes annuels de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement au titre de l'article 39-4 du même code.

2.9.4 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint (**Annexe 1**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours des cinq derniers exercices.

2.9.5 Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le niveau d'endettement de la Société n'appelle aucun commentaire particulier.

Nous vous précisons toutefois qu'au terme de l'exercice écoulé la société était débitrice principalement des sommes suivantes :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés pour un montant de **48 936 €**
- dettes fiscales et sociales pour un montant global de **130 455 €**
- autres dettes pour un montant de **23 215 €**

La société n'a aucun endettement financier.

2.9.6 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Les principaux risques auxquels notre société est confrontée sont présentés au point 2.7, et nous vous y renvoyons pour plus de précisions.

2.9.7 Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et nature des créances clients

Nous vous présentons ci-après le détail à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice (31/12/2020) dont le terme est échu													
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)													
Sociétés des lecteurs													
ACHATS			Article D 441 I.1*			VENTES			Article D 441 I.2*				
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
Tranches de retard de paiement						Tranches de retard de paiement							
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
1- Echanges: Fournisseurs TTC (*)						1- Echanges: Clients TTC (*)							
%age du montant total des achats HT de l'exercice						%age du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice							
2- Fournisseurs divers TTC						2- Clients divers TTC							
Nbre de factures concernées						Nbre de factures concernées							
Montant TTC des factures concernées						Montant TTC des factures concernées							
%age du montant total des achats HT de l'exercice						%age du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice							
TOTAL GLOBAL TTC						TOTAL GLOBAL TTC							
Total achats HT						Total ventes HT							
ACHATS M/SES + AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES						CA+ TRANSFERT CHARGES REFAÇ							
(*) Fournisseurs et Clients Echanges:													
Les prestations réciproques font l'objet d'une facturation de part et d'autre.													
Seule la TVA est due. Les achats et ventes HT faisant l'objet d'une compensation.													

2.10 FILIALES ET PARTICIPATIONS

En dehors des titres de participation de la société Le Monde et Partenaires associés – représentant 7,71 % du capital de cette société et dont la description de l'activité ainsi que celle, plus générale,

du groupe figurent en première partie de ce rapport – et des titres de participation de la Société éditrice du *Monde* – représentant environ 0,0033 % du capital de cette société –, la société n'a ni filiale ni participation et elle n'a pris aucune participation au cours de l'exercice 2020.

2.11 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.11.1 Composition de l'actionnariat

Au cours de l'exercice 2020, 39 actionnaires ont quitté la société et 46 nouveaux actionnaires l'ont rejointe.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Fondation Vallet détient plus des trois vingtièmes du capital de la Société et que M. Jean-Claude Dardennes détient plus d'un vingtième du capital de la Société.

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice est jointe aux documents qui sont mis à votre disposition dans l'annexe 2.

2.11.2 Conseil d'administration

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires durant l'exercice social clos le 31 décembre 2020 est annexée au présent rapport (Annexe 2).

Nous vous indiquons que les mandataires sociaux ne perçoivent ni rémunération ni avantages en nature. Par décision du conseil d'administration en date du 21 octobre 2008, les frais de mission de Mme Julia Cagé sont pris en charge en ses qualités de présidente du conseil d'administration et de directrice générale de la société, ainsi que les frais de déplacement de chacun des administrateurs.

Le conseil est composé de 14 administrateurs, de la façon suivante : huit femmes et six hommes. Ainsi que précisé au §2.2.2, les mandats de Mmes Fabienne Cammas, Guillemette de Luze, Véronique Richard et M. Odon Vallet arrivent à échéance le jour de l'assemblée.

Nous vous proposons de renouveler les mandats de Mmes Fabienne Cammas, Guillemette de Luze et Véronique Richard pour une durée de six ans (6 ans) expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026

Le conseil s'est attaché au renouvellement de ses membres, et nous vous proposons de nommer administrateurs :

- Mme Cécile Calmon, née le 29 novembre 1993, demeurant 9, rue Claude-Bernard – 75005 Paris, responsable d'études stratégie & innovation, en qualité d'administratrice de la société, pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026. Mme Cécile Calmon a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat, qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice ;
- M. Xavier Bourguine, né le 19 mai 1994, demeurant 47, rue Claude-Terrasse – 75016 Paris, diplômé de l'ENS Paris majeure en économie, en qualité d'administrateur de la société, pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026. M. Xavier Bourguine a fait savoir qu'il acceptait ce mandat, qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.
- M. Mokhtar Hamoudi, né le 17 juillet 1988, demeurant 1, rue Pierre-l'Ermite – 7018 Paris, analyste en gouvernance d'entreprise, en qualité d'administrateur de la société, pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026. M. Mokhtar Hamoudi a fait savoir qu'il acceptait ce mandat, qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

- M. Didier Pourquery, né le 31 mai 1954, demeurant 9, rue des trois Bornes – 75011 Paris, journaliste, cofondateur et président de « The Conversation France » et président de CapSciences, en qualité d'administrateur de la société, pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026. M. Didier Pourquery a fait savoir qu'il acceptait ce mandat, qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

2.11.3 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'il n'y a pas de participation de salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2020, au sens de l'article susvisé (c'est-à-dire dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise ou d'un fonds commun de placement d'entreprise).

2.11.4 Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Le commissaire aux comptes va vous donner lecture de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce. Nous vous demandons de bien vouloir en approuver les termes.

Aux termes des nouvelles dispositions légales du 3 août 2014, le conseil d'administration du 22 Mars 2021 a procédé au réexamen de la convention liant la Société éditrice du *Monde* et la Société des lecteurs, conclue et autorisée au cours d'exercices antérieurs. Le conseil d'administration s'est prononcé à l'unanimité pour la continuation de ladite convention. Le conseil en a informé les commissaires aux comptes.

2.12 QUITUS – RÉOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports du commissaire aux comptes et qu'il aura été répondu aux questions que vous aurez posées, nous vous demanderons, au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus au conseil d'administration de sa gestion.



Julia CAGÉ
Présidente du conseil d'administration